

Séance du 17 juin 2020

Nbre de membres : 10  
Nbre de présents : 5  
Nbre de votants : 7

L'an deux mil vingt, le dix sept juin, à 19h, le Conseil municipal de Moivrons, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle communale « Voirnot », après convocation légale de M. Renaud SAINT MARD, Maire.

Date de la convocation :  
11/06/2020  
Date d'affichage :  
11/06/2020  
Date d'affichage du  
Compte-rendu :  
18/06/2020

**Présents** : Renaud SAINT MARD, Patrice ROUGETET, Philippe DUPRE

Virginie SAINT MARD, Françoise MAGGIORI

**Absents excusés** : Aurélie NICOLAY, Teddy LHUILLIER

**Absents non excusés** : Lionel BARBIER

Date d'envoi en Préfecture :  
18/06/2020

**Pouvoirs** : Arnaud DARBELET donne pouvoir à Virginie SAINT MARD  
Josiane DUPUY donne pouvoir à Françoise MAGGIORI

A été nommé secrétaire de séance : Virginie SAINT MARD

🔪 N° D2020-10 REMBOUSEMENT DE FRAIS

---

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Patrice ROUGETET a déboursé de son compte personnel la somme de 57,01€ concernant l'achat de carburant pour le Quad de la commune au magasin Relais de Custines à Custines.

Monsieur le Maire tient à disposition la facture relative à cette affaire.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

Autorise le remboursement du montant correspondant aux frais liés à l'achat mentionné ci-dessus.

🔪 N° D2020-11 TAXES LOCALES 2020

---

Monsieur le Maire rappelle les taux des 2 taxes appliqués en 2019, à savoir :

2019

Taxe Foncière bâti : 7,65 %

Taxe Foncière non bâti : 17,61 %

Monsieur le Maire propose de ne pas les augmenter en 2020.

**Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

De ne pas augmenter les taxes en 2020

Vote les taux suivants pour l'année 2020 :

Taxe Foncière bâti : 7,65 %

Taxe Foncière non bâti : 17,61 %

Divers :

- Tenue du scrutin du second tour des élections municipales du 28 juin 2020

2 <sup>ème</sup> tour 28/06/2020	
8 h - 10 h 30	Arnaud DARBELET Jérémy GAUDRON Jennifer DUREY
10 h 30 - 13h	Philippe DUPRE Dominique HENCK Nicolas DUPRE
13 h - 15 h 30	Céline FANTONI Jérôme SOT Renaud SAINT MARD
15 h 30 - 18 h	Patrice ROUGETET Sylvain FISCHER Geoffrey GUILLAUME

- Secrétariat de Mairie

Suite au départ de la secrétaire de mairie, une demande de mise à disposition de personnel, pour une durée d'un mois, a été faite auprès du Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle pour une vacance temporaire d'un emploi et dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire par la nouvelle équipe municipale.

- Situation administrative d'un agent

Un agent technique de la commune a été mis en disponibilité d'office pour raison de santé du 13/05 au 12/11/2020 inclus suite à l'avis du Comité Médical départemental en date du 05/06/2020.